



Fiche de vérification de votre barème

Mouvement 2014

Vérification du barème

NOM - PRÉNOM
 NOM DE JEUNE FILLE
 DATE DE NAISSANCE
 ADRESSE PERSONNELLE

TELEPHONE
 ADRESSE E-MAIL

FONCTION ET POSTE OCCUPÉ

- * Nomination actuelle à :
Titre Provisoire - Titre Définitif
- * CAPSAIS ou CAPA-SH : Option
- * Liste aptitude Direction école :
Oui - Non
- * CAPIPEMF : Oui - Non

BAREME = AGS + Bonifications

* AGS (non plafonnée) au 31/12/2013 : 1 point par an

* Enseignant Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) :

Oui - Non

* Exercice en Education prioritaire (≥50%) : 15 points pour 5 ans d'exercice.

* Priorité de direction pour intérim toute l'année, poste demandé en premier voeu (inscription sur la liste d'aptitude indispensable).
 150 points pour le voeu demandé :

* Priorité pour exercice à TP en ASH sans formation (au moins 50%), sur le même poste demandé en premier voeu (priorité après les personnels spécialisés).
 150 points pour le voeu demandé : (préciser le poste)

* Départ en formation CAPA-SH, option

Oui - Non

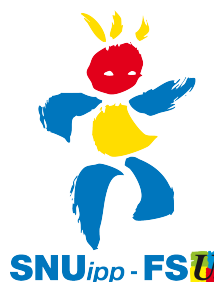
* Victime de carte scolaire :

Oui - Non

* Demande de cas particulier :

Oui - Non

COMMISSION
Vérification des barèmes
Jeudi 15 mai
 Pour que les élus du personnel vérifient
 votre barème et vos bonifications.
à retourner au SNUipp-FSU
avant le 14 mai



SNUipp-FSU
 B.P. 53 025
 14017
 CAEN CEDEX 2